

LES CHIFFRES DU **TOURISME** **FLUVIAL** EN 2017



TOURISME FLUVIAL :

LE RÉSEAU ET SES GABARITS DE VOIE

Le réseau des voies navigables peut être scindé en trois types de gabarits (grand, intermédiaire, petit), définis selon la taille des plus gros bateaux qui peuvent l'emprunter (longueur, largeur, tirant d'eau, tirant d'air).

**Grand gabarit**

Gabarit maximal : bateaux de plus de 90 m

**Gabarit intermédiaire**

Gabarit maximal : bateaux de plus de 38,5 m et jusqu'à 90 m

**Petit gabarit**

Bateaux de 38,5 m et moins





ÉDITO

« L'activité du tourisme a retrouvé en 2017 son niveau de 2014 grâce au retour de la clientèle étrangère »

VNF édite pour la deuxième année la brochure consacrée aux chiffres du tourisme fluvial en France dans un contexte très positif. Grâce au retour de la clientèle étrangère, le segment des bateaux promenade (+ 31 % comparé à 2016 pour la clientèle étrangère) et celui de la croisière avec hébergement (+ 11 % comparé à 2016 pour la clientèle étrangère) se rapprochent des records de 2015.

Le succès des 4^{es} Rencontres nationales du tourisme fluvial, en février 2018 à Bordeaux, est un autre motif de satisfaction. Avec 600 participants et 21 nationalités représentées, cette édition s'est illustrée par une forte présence des professionnels et l'ouverture vers les filières de la gastronomie, de l'œnotourisme, du tourisme culturel et patrimonial.

Les perspectives de développement du tourisme fluvial en France sont considérables. Le marché de la croisière fluviale progresse en Europe et rend indispensable la réalisation de nouveaux investissements en France : une nouvelle escale verra le jour à La Roche-Guyon en 2018 et une extension de l'escale des Andelys se profile en 2019.

Avec le succès du tourisme à vélo le long des fleuves et canaux de France, les professionnels des croisières et de la location de bateaux sans permis misent sur la complémentarité entre les deux produits. La mobilisation des acteurs publics aux côtés de VNF, pour réaliser les infrastructures adaptées, et celle des acteurs privés, pour développer l'accueil des vélos dans les ports de plaisance et le long de nos canaux, doivent être amplifiées.

Face aux exigences de la clientèle, la performance écologique de la filière doit se renforcer. VNF soutient la démarche de motorisation des bateaux vers le tout électrique. L'Établissement accompagne également les collectivités gestionnaires de ports de plaisance le long du canal du Midi afin d'y généraliser la collecte des eaux usées.

Beaucoup d'opportunités sont à saisir ! VNF souhaite continuer à catalyser les énergies des entreprises et des collectivités pour accélérer le développement du tourisme fluvial, générateur de valeur pour les territoires.

Guillaume Dury, directeur
du Développement de VNF





PANORAMA 2017
DU TOURISME FLUVIAL

LA CROISSANCE RETROUVÉE !

Après une chute brutale de l'activité du tourisme fluvial en 2016 due aux attentats et aux crues de la Seine, les résultats de l'année 2017 mettent en évidence un rattrapage de l'activité grâce au retour de la clientèle étrangère. Il faut rappeler que la période 2010-2015 correspondait à des années de forte croissance du tourisme fluvial, tout particulièrement pour la filière des paquebots de croisière. L'année 2015 a même constitué un pic d'activité avec plus de 11 millions de passagers toutes filières confondues pour 1,9 million de nuitées vendues. Décryptage des résultats en 2017.

Une dynamique d'offre propre à chaque filière

On constate une grande stabilité pour les bateaux promenade. Après une baisse en 2016, l'offre de péniches hôtels retrouve presque son niveau de 2015.

Le nombre de paquebots fluviaux augmente quant à lui notablement sur le Rhin (20 unités supplémentaires).

La fermeture, parfois seulement temporaire, de quelques bases de location a conduit à une diminution de l'offre de bateaux en 2017.

Un niveau d'activité de 2015 presque retrouvé

Avec 10,5 millions de passagers transportés (+ 14 % par rapport à 2016), la filière des bateaux promenade, dont l'activité se concentre à 70 % en Île-de-France, a quasiment retrouvé son niveau de 2015.

L'activité s'est développée dans des proportions comparables pour les deux filières de croisière, à savoir les péniches hôtels (+ 7 % de passagers transportés) et les paquebots de croisière (+ 9 % de passagers transportés), avec toutefois une durée des croisières qui semble se réduire.

Seule la filière des bateaux de location a connu des résultats en baisse de l'ordre de 5 % entre 2016 et 2017, qu'il convient néanmoins de nuancer :

- Contrairement aux autres filières, l'activité des bateaux de location sans permis avait connu un pic en 2016, notamment en Occitanie. Le niveau de 2017 se rapproche donc davantage des résultats de 2014 et 2015 ;
- L'offre a légèrement diminué, comme évoqué ci-dessus ;
- Toutes régions confondues, l'activité a pâti d'une météo estivale capricieuse en juillet et en août – voire maussade pour le nord et l'est de la France – qui a pu avoir un impact sur les réservations de dernière minute.

Un regain de présence de la clientèle étrangère

C'est probablement le fait le plus marquant de l'évolution de l'activité entre 2016 et 2017.

Toutes filières confondues, la part de la clientèle étrangère est en augmentation : 78 % (contre 76 % en 2016) pour les croisières (paquebots fluviaux et péniches hôtels), 73 % pour les bateaux de location (contre 69 % en 2016), 52 % pour les bateaux promenade (contre 45 % en 2016)...

C'est donc bien le retour de cette clientèle étrangère qui explique la reprise de l'activité. D'année en année, les tendances se confirment en termes de nationalités : une clientèle anglophone (Américains, Australiens, Canadiens) et germanophone (Allemands et Autrichiens) pour les filières de la croisière, et nord-européenne (Allemands, Néerlandais, Belges, Britanniques, Suisses) pour les filières de la location de bateaux habitables et des bateaux promenade.

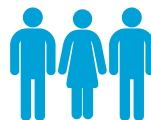


11,2 M DE PASSAGERS
SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS EN 2017,
TOUTES FILIÈRES CONFONDUES



LA CLIENTÈLE DU TOURISME
FLUVIAL EST COMPOSÉE

À **54 %**
D'ÉTRANGERS



7,4 M DE PASSAGERS
TRANSPORTÉS PAR LES BATEAUX
PROMENADE EN ÎLE-DE-FRANCE,
SOIT UNE HAUSSE D'ACTIVITÉ DE

20,5 % PAR RAPPORT À 2016



1,6 M DE NUITÉES VENDUES SUR LES
BATEAUX DE CROISIÈRE EN 2017 (PAQUEBOTS
FLUVIAUX ET PÉNICHES HÔTELS CONFONDUS),
REPRÉSENTANT UNE BAISSÉ D'ACTIVITÉ
DE 9,7 % ENTRE 2016 ET 2017



10,4 % DE CONTRATS VENDUS À
LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE POUR LA FILIÈRE
DE LA LOCATION DE BATEAUX HABITABLES
(LOUEURS RÉGIONAUX)



86 BASES DE LOCATION
DE BATEAUX HABITABLES SONT
IMPLANTÉES SUR LE RÉSEAU



87 SITES D'ESCALE
PERMETTENT L'ACCUEIL
DES BATEAUX DE CROISIÈRE



14 910 BATEAUX
DE PLAISANCE PRIVÉE
ONT EMPRUNTÉ LE RÉSEAU VNF EN 2017

ZOOM SUR...

... L'ÉCLUSE
DE CASTELSARRASIN,
SUR LE CANAL LATÉRAL
À LA GARONNE :

BORDEAUX

TOULOUSE



1 243
PASSAGES
DE BATEAUX
DE PLAISANCE



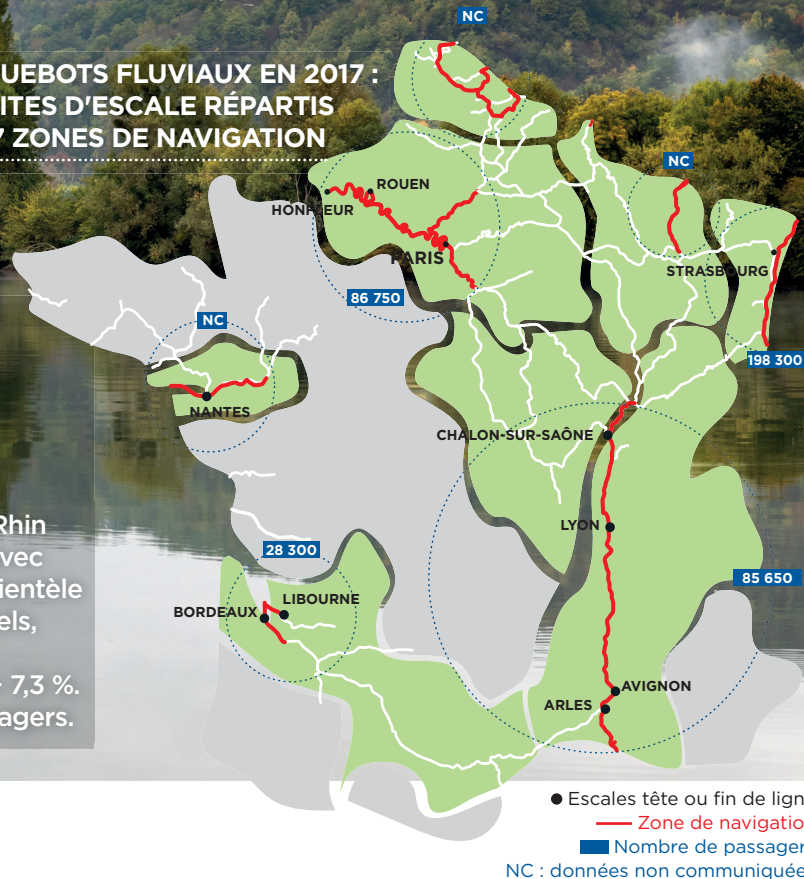
88 636
PASSAGES DE VÉLOS

SÈTE
CARCASSONNE

LES CROISIÈRES FLUVIALES

En 2017, la filière des paquebots continue d'élargir son offre sur le Rhin de manière significative (+ 26,6 %) et se développe sur la Moselle avec deux unités supplémentaires. L'offre a su anticiper le retour de la clientèle étrangère (+ 11,1 %). La tendance est similaire pour les péniches hôtels, qui enregistrent une augmentation de 9,8 % en nombre de places. 21 900 passagers ont séjourné sur une péniche hôtel en 2017, soit + 7,3 %. La clientèle étrangère reste majoritaire, avec plus de 70 % des passagers.

**PAQUEBOTS FLUVIAUX EN 2017 :
87 SITES D'ESCALE RÉPARTIS
EN 7 ZONES DE NAVIGATION**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un paquebot fluvial

est un bateau à passagers proposant des croisières avec hébergement, dont la capacité en passagers est supérieure à 50 personnes. Les bateaux ont une longueur comprise entre 90 et 135 m pour les unités les plus récentes.

Une péniche hôtel

est un bateau à passagers proposant des croisières

avec hébergement, dont la capacité en passagers est inférieure ou égale à 50 personnes. Il s'agit généralement d'anciennes unités de commerce d'une longueur moyenne de 35 m, transformées pour l'accueil de passagers.

Une croisière est un produit clés en main permettant la découverte d'un territoire

et de spécialités (culturelles, gastronomiques, historiques) à bord d'un hôtel flottant.

Une escale est un site aménagé permettant l'arrêt d'un bateau de croisière pour l'embarquement et le débarquement de passagers. Divers services peuvent être mis à disposition sur ces sites, tels que l'avitaillement en eau et en électricité, la collecte et le

ramassage des déchets, etc. Les têtes et fins de ligne constituent les points de départ et d'arrivée des croisières.

La nuitée est une unité de mesure utilisée dans le monde de l'hôtellerie. Les nuitées correspondent au nombre total de nuits passées sur le bateau par l'ensemble des passagers. Ainsi, deux passagers séjournant six nuits cumulent douze nuitées.

L'OFFRE DES CROISIÈRES FLUVIALES

PÉNICHES HÔTELS



Nombre de bateaux
 Nombre de places offertes

PAQUEBOTS FLUVIAUX



Nombre de bateaux
 Nombre de places offertes

L'ACTIVITÉ DES CROISIÈRES

		2017	2016	Évolution 2017/2016
Péniches hôtels	Nombre de passagers transportés	21 940	20 440	7,3 %
	dont part de passagers étrangers	72 %	69 %	12,3 %
	Nombre de nuitées vendues	106 330	118 170	-10,0 %
Paquebots fluviaux	Nombre de passagers transportés	404 700	371 300	9,0 %
	dont part de passagers étrangers	78 %	76 %	11,1 %
	Nombre de nuitées vendues	1 466 450	1 622 900	-9,6 %
Total	Nombre de passagers transportés	426 640	391 740	8,9 %
	dont part de passagers étrangers	78 %	76 %	11,2 %
	Nombre de nuitées vendues	1 572 780	1 741 070	-9,7 %

ZOOM SUR...

Nouvelle escale à paquebots à La Roche-Guyon

Dans le courant du premier semestre 2018, une nouvelle escale fluviale sera ouverte sur la Seine à La Roche-Guyon, labellisé « Plus beau village de France ». Cette nouvelle halte permettra aux nombreux bateaux de croisière, qui sillonnent le fleuve entre Paris et Le Havre, de déposer leurs occupants au pied du site : les visiteurs n'auront plus que quelques mètres à parcourir pour atteindre le monument. « Jusqu'à présent, ces navires s'arrêtaient à quelques kilomètres de là, à Vernon ou aux Andelys, et nous n'en bénéficions pas vraiment. Mais, depuis que nous avons annoncé l'ouverture de l'escale, plusieurs croisiéristes nous ont déjà inscrits à leur catalogue, ce qui s'est traduit par une augmentation de la fréquentation de plus de 4 000 visiteurs en 2017 », se réjouit la directrice du château, Marie-Laure Atger, qui espère bien doubler ce chiffre en 2018 en capitalisant également sur un accord complémentaire qui prévoit l'organisation régulière de soirées musicales pour les passagers.

LES BATEAUX PROMENADE

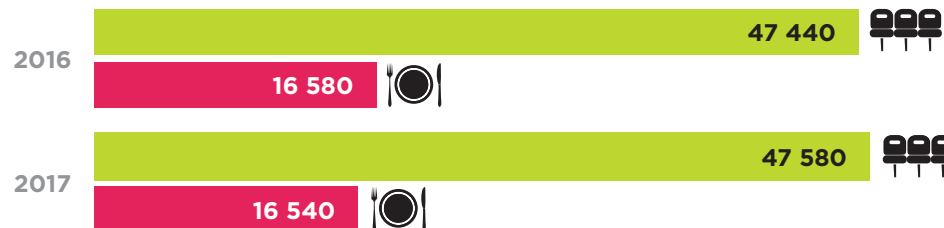
En 2017, une augmentation de l'offre est constatée (+3,7 %) avec une flotte de 365 bateaux. L'activité nationale de la filière enregistre une hausse significative de 13,7 % en nombre de passagers transportés.

L'Île-de-France, berceau des bateaux promenade, affiche quant à elle une progression de 20,5 %.

L'OFFRE DES BATEAUX PROMENADE

	2017	2016	Évolution 2017/2016
Nouvelle-Aquitaine	40	42	- 4,8 %
Auvergne - Rhône-Alpes	28	23	21,7 %
Bourgogne - Franche-Comté	28	27	3,7 %
Centre - Val de Loire	5	5	0,0 %
Grand Est	29	30	- 3,3 %
Hauts-de-France	28	34	- 17,6 %
Île-de-France	124	116	6,9 %
Normandie	3	3	0,0 %
Occitanie	64	59	8,5 %
Pays de la Loire	10	7	42,9 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	6	0,0 %
Total	365	352	3,7 %

Capacité offerte en promenade et en restauration



Nombre de passagers transportés en 2017

1 795 140



Sociétés proposant de 1 à 220 places

1 265 870



Sociétés proposant de 221 à 799 places

7 508 140



Sociétés proposant plus de 800 places

L'ACTIVITÉ DES BATEAUX PROMENADE

		2017	2016	Évolution 2017/2016
Île-de-France	Nombre de passagers transportés	7 400 950	6 140 630	20,5 %
	dont part de passagers étrangers	61 %	55 %	33,1 %
Province	Nombre de passagers transportés	3 168 200	3 154 150	0,4 %
	dont part de passagers étrangers	35 %	28 %	22,5 %
Total	Nombre de passagers transportés	10 569 150	9 294 780	13,7 %
	dont part de passagers étrangers	52 %	45 %	30,8 %

ZOOM SUR...

L'Occitania : allier gastronomie et croisière à Toulouse

Sur le canal des Deux-Mers, qui relie Bordeaux à Sète, le tourisme fluvial se mue progressivement en un tourisme au fil de l'eau. En plus des activités fluviales traditionnelles, comme le bateau promenade ou le bateau-restaurant, de nouvelles activités se développent, telles que le cyclotourisme, les sports nautiques sur embarcations légères ou encore les gîtes ruraux. « Grâce à cette attractivité générale, à l'essor de la population toulousaine et à d'importants efforts commerciaux, nous avons connu une

année 2017 très satisfaisante, explique Richard Munos, gérant de Toulouse Croisières. Nous avons réalisé près de 300 croisières et servi 15 000 repas à bord de notre bateau, L'Occitania. Et 2018 s'annonce tout aussi bonne. » La promenade gastronomique proposée dure 2h30 sur un parcours d'environ 15 km. Composée à 70 % de Français et à 30 % d'étrangers, principalement des Espagnols et des Anglais, la clientèle apprécie particulièrement de déjeuner ou de dîner en admirant les magnifiques paysages du canal du Midi.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bateau promenade

est un bateau à passagers proposant des croisières de quelques heures. Parfois équipé d'une cuisine, il permet alors la restauration à bord.

LA LOCATION DE BATEAUX HABITABLES

En 2017, 86 bases de location sont réparties sur le périmètre étudié pour près de 1 500 bateaux. L'Occitanie reste la région la plus attractive avec plus de 10 000 contrats vendus. La filière séduit toujours la clientèle étrangère, avec une augmentation de 10,4 % du nombre de contrats vendus par les loueurs régionaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bateau de location habitable,

appelé également coche de plaisance habitable, est un bateau de moins de 15 mètres équipé de couchages et disponible à la location sans permis. On distingue les loueurs nationaux, implantés dans plusieurs régions, des loueurs dits régionaux.

Une base de location est une zone de stationnement, généralement un port, où le loueur de bateaux fait stationner sa flotte.

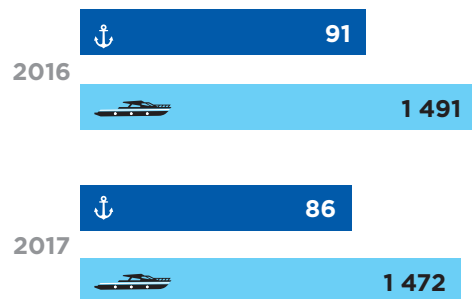
LES BASES DE LOCATION ET LEUR CAPACITÉ EN 2017



Nombre de bateaux habitables par base de location :



L'OFFRE DE LOCATION DE BATEAUX HABITABLES*



⚓ Nombre de bases de location

🚤 Nombre de bateaux habitables proposés à la location

*Périmètre élargi

Nombre de passagers estimé



L'ACTIVITÉ DE LOCATION DE BATEAUX HABITABLES

		2017	2016	Évolution 2017/2016
Loueurs nationaux	Nombre de contrats vendus	20 850	21 930	- 4,9 %
	dont contrats vendus à la clientèle étrangère	74 %	71 %	- 1,1 %
	Nombre de jours de location vendus (nuitées)	140 810	146 790	- 4,1 %
Loueurs régionaux	Nombre de contrats vendus	4 640	4 980	- 6,8 %
	dont contrats vendus à la clientèle étrangère	66 %	56 %	10,4 %
	Nombre de jours de location vendus (nuitées)	30 890	32 320	- 4,4 %
TOTAL	Nombre de contrats vendus	25 490	26 910	- 5,3 %
	dont contrats vendus à la clientèle étrangère	73 %	69 %	0,6 %
	Nombre de jours de location vendus (nuitées)	171 700	179 110	- 4,1 %



Des croisières à propulsion 100 % électrique

Développé dans le cadre d'un partenariat entre Nicols et VNF, le Sixto® Green est le premier bateau de location habitable sans permis à propulsion 100 % électrique. Cette nouvelle offre écotouristique répond aux attentes d'une clientèle issue des pays d'Europe du Nord particulièrement sensible au respect de l'environnement.

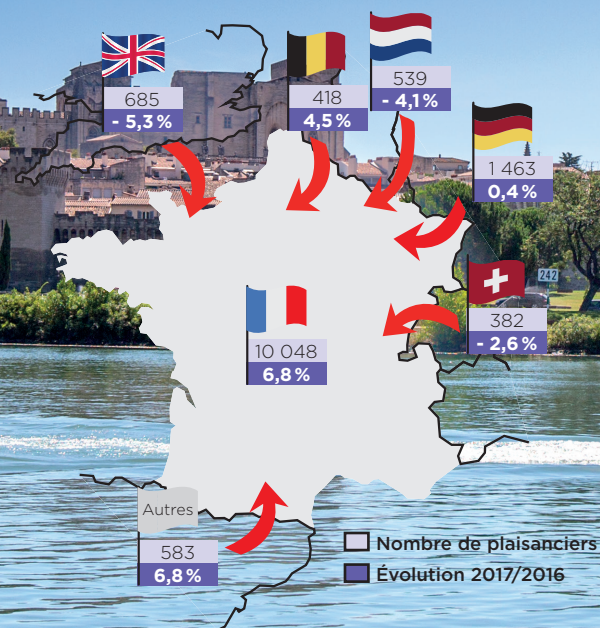
D'une capacité d'accueil de 6 à 8 personnes, le Sixto® Green navigue, à titre expérimental depuis le printemps 2018, sur le canal de la Marne au Rhin et la Sarre, où sont déployées 10 bornes de recharge électrique intégralement financées par VNF. Ses batteries lithium-ion permettent une recharge en deux heures, en mode rapide, et en une nuit, en fonctionnement normal.

Ce projet incarne une vision partagée par Nicols et VNF sur le potentiel de développement du tourisme fluvial, avec l'objectif, à terme, que l'on puisse croiser de plus en plus de bateaux verts sur les canaux.

LA PLAISANCE PRIVÉE

Avec des conditions météorologiques propices à la navigation en 2017, la plaisance privée affiche une hausse de fréquentation de l'ordre de 5 %. Près des deux tiers des plaisanciers privés ont privilégié la formule annuelle leur permettant de naviguer librement tout au long de l'année.

LES NATIONALITÉS DES PLAISANCIERS



L'ÉVOLUTION DE LA FLOTTE

LE SAVIEZ-VOUS ?

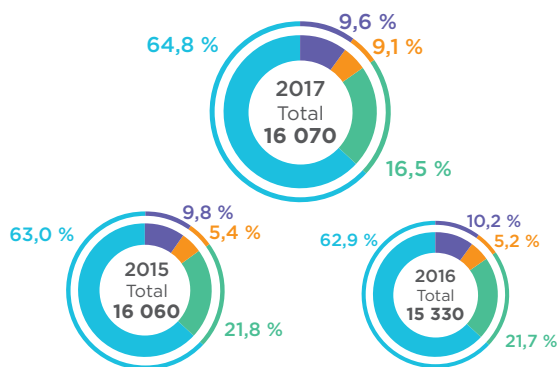
La navigation de plaisance sur le réseau confié à VNF est soumise à **un péage**. Ce dernier prend la forme d'**une vignette** dont le tarif dépend des caractéristiques du bateau et de la durée d'utilisation du réseau.

	Nombre d'unités 2017	Nombre d'unités 2016	Évolution 2017/2016
14 ml* et plus	1 440	1 380	4,3 %
de 11 ml à - de 14 ml	2 270	2 250	0,9 %
de 8 ml à - de 11 ml	3 000	2 970	1,0 %
Moins de 8 ml	8 200	7 630	7,5 %
Total flotte	14 910	14 230	4,8 %

* ml : mètre linéaire



LES VENTES DE VIGNETTES



Types de forfait :

- Forfait 1 jour
- Forfait 3 jours (en 2017, allongement du forfait 3 jours à 7 jours sur la même base tarifaire)
- Forfait loisirs (30 jours)
- Forfait liberté (annuelle)

LES PASSAGES AUX ÉCLUSES

En 2017, 108 points de comptage sont répartis sur l'ensemble du réseau VNF. Avec près de 7 900 passages, le plan incliné de Saint-Louis-Arzviller, sur le canal de la Marne au Rhin, affiche un pic de fréquentation depuis sa réouverture.

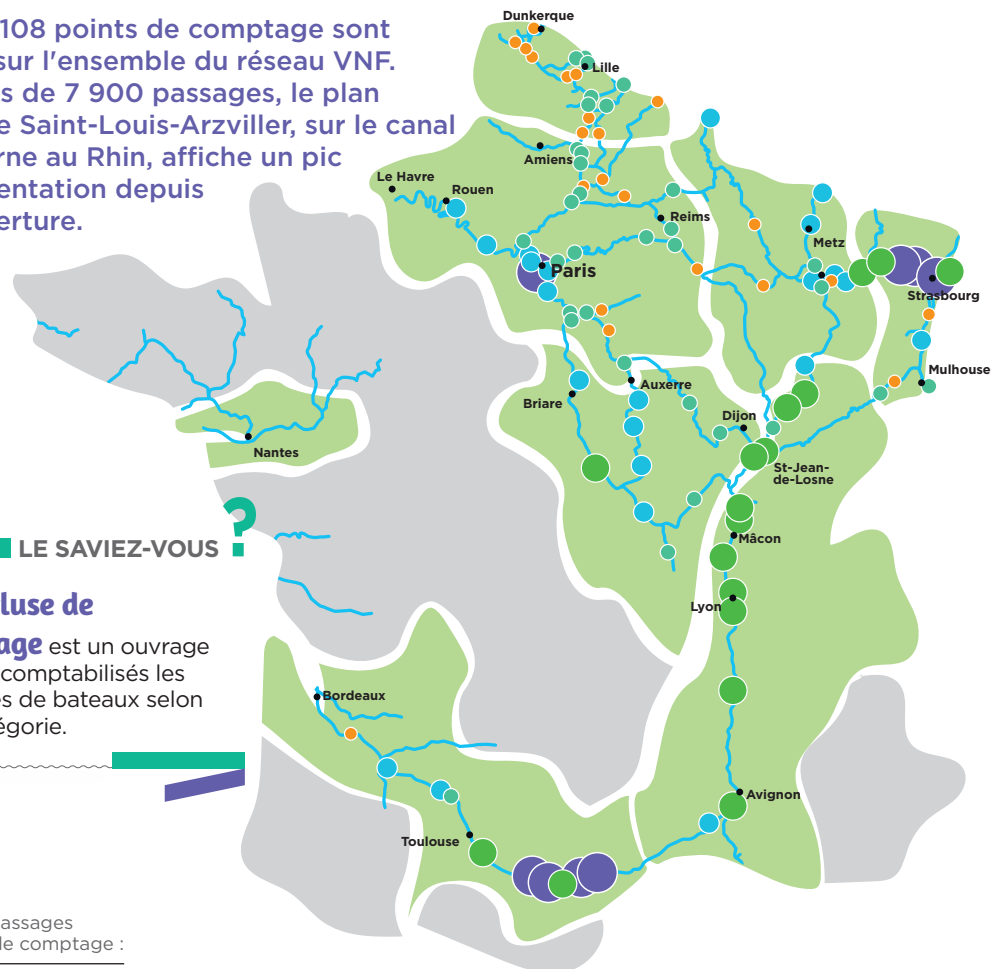
LE SAVIEZ-VOUS ?

Une écluse de comptage est un ouvrage où sont comptabilisés les passages de bateaux selon leur catégorie.

Nombre de passages aux écluses de comptage :



* 7 sites comptabilisent plus de 5 000 passages : les écluses d'Argens, de Fonserannes, d'Agde et de Trèbes, sur le canal du Midi, ainsi que les écluses de Saverne, de la Petite-France à Strasbourg et le plan incliné de Saint-Louis-Arzviller.



LES GRANDES TENDANCES POUR 2018

Voies navigables de France dresse les grandes tendances du tourisme fluvial pour la saison 2018 à partir de l'analyse des réservations Gescales, l'application des réservations d'escales destinée aux professionnels du tourisme fluvial, et de l'analyse des ventes de vignettes au 31 mars 2018.



- 3,4 %
DE VIGNETTES
VENDUES
AU 31 MARS 2018



6 280 PLAISANCIERS PRIVÉS
ONT ACHETÉ AU MOINS
UNE VIGNETTE
AU 31 MARS 2018

**LA VIGNETTE
ANNUELLE
REPRÉSENTE 25 %**
DES VENTES EN 2018 POUR LES BATEAUX
PROMENADE, CONTRE 23 % EN 2017



HAUSSE DES VENTES DE VIGNETTES POUR
LA **FILIÈRE DES PÉNICHES**
HÔTELS (+ 23,5 %)

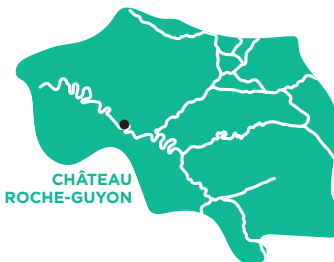


- 8 %
DE RÉSERVATIONS
D'ESCALE
POUR LA SAISON 2018

AUGMENTATION DE LA ZONE
D'INFLUENCE TOURISTIQUE

DE **183 KM** SUR LA SEINE

1 NOUVEAU
SITE D'ESCALE
SUR LA SEINE
PROPOSÉ À LA ROCHE-GUYON,
CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON



LE SAVIEZ-VOUS ?

La fréquentation d'un site d'escale est mesurée en nombre de touchés. Pour un bateau, **un touché** correspond au fait de s'amarrer sur un site donné, peu importe la durée de l'escale.

VÉLO-BATEAU : DESTINS CROISÉS



La petite reine et le tourisme fluvial n'ont jamais fait aussi bon ménage. Le cyclotourisme se porte comme un charme et ses pratiquants apprécient les parcours au bord de l'eau, qui présentent souvent l'avantage d'être plats et donc accessibles sans trop d'efforts.

En France, deuxième destination mondiale de ce tourisme à deux roues, 87 % du réseau fluvial confié à VNF est situé à moins de 5 km d'une véloroute. Il est vrai que vélo et bateau partagent une certaine philosophie du voyage : prendre son temps, entretenir son corps, respecter l'environnement...

En Gironde, cette attirance réciproque se traduit de plusieurs façons. « *De plus en plus, les loueurs de bateaux de plaisance proposent des vélos sur leurs bateaux, ce qui permet à leurs clients, à chaque halte, de partir découvrir les alentours* », explique Jacqueline Van der Zalm, responsable de la filière « vélo » à Gironde Tourisme. Locaboat, l'un de ces loueurs installé en Lot-et-Garonne, indique que 4 de ses clients sur 10 louent un vélo. Même tendance du côté des bateaux de croisière qui sillonnent les cours d'eau de la région : Dordogne, Garonne, Gironde. Certains, comme Aquitaine Croisières, proposent des offres

combinées bateau + vélo. « *Lors des escales, les clients peuvent partir faire une balade à vélo, accompagnés d'un guide, ou suivre un parcours plus libre à l'aide d'un GPS* », précise Jacqueline Van der Zalm.

L'essor du vélo électrique favorise également ce tourisme conjugué en l'ouvrant à de nouvelles populations comme les seniors, qui composent la majorité de la clientèle de ces croisières.

En sens inverse, on assiste à un engouement certain des cyclistes pour les voies d'eau : ils sont de plus en plus nombreux à sillonner les grands itinéraires, comme celui du canal des Deux-Mers, qui relie Royan à Sète, en longeant l'estuaire de la Gironde, le canal de la Garonne et le canal du Midi. Le site de France Vélo Tourisme, organisme qui fait la promotion du tourisme cycliste, inclut désormais des rubriques « fleuves » et « canaux ». Et depuis 2017, les ports, fluviaux ou maritimes, peuvent demander la marque Accueil Vélo, qui garantit aux cyclotouristes un accueil adapté : toilettes, aires de pique-nique, eau. Vélo et tourisme fluvial n'ont pas fini d'unir leurs sillages.

MÉTHODE : CONNAÎTRE LE SECTEUR DU TOURISME FLUVIAL

Créé en 2001, l'Observatoire national du tourisme fluvial (ONTF) a pour objectif l'amélioration de la connaissance du secteur du tourisme fluvial. VNF, avec le concours des comités régionaux de tourisme (CRT) et des professionnels du secteur (Haropa - Ports de Paris, Port autonome de Strasbourg, Grand Port maritime de Bordeaux, Atout France, Fédération des industries nautiques, Comité des armateurs fluviaux, Association nationale des plaisanciers en navigation intérieure, etc.), s'attache à suivre l'activité de la plaisance sur le réseau navigable français à travers l'établissement de statistiques et la réalisation d'études économiques spécifiques.

Trois types d'approches ont été mises en place pour offrir annuellement une vision dynamique du secteur.

- **Les passages aux écluses** consistent à compter mensuellement les bateaux de plaisance ayant franchi des ouvrages donnés.
- L'activité de la plaisance privée est évaluée à travers **l'analyse des ventes de vignettes** permettant l'accès au réseau aux particuliers propriétaires d'un bateau. L'exercice consiste notamment à observer l'évolution des comportements via les forfaits vendus (annuel, mensuel, à la semaine ou à la journée) et la répartition des ventes sur l'année.
- Chaque année, l'ONTF réalise une

enquête auprès des professionnels des 4 filières (bateaux promenade, péniches hôtels, paquebots fluviaux, location de bateaux habitables) ayant exercé leur activité au cours de l'année N-1.

L'enquête est dématérialisée pour les professionnels exerçant sur le réseau géré par VNF. Le périmètre étudié comprend le réseau VNF et le CRT Bourgogne/France-Comté, auquel se sont ajoutés en 2016 les CRT Nouvelle-Aquitaine et Occitanie (périmètre élargi). Ces derniers se chargent de la collecte des données pour les professionnels naviguant à l'extérieur du réseau VNF. Le traitement de chaque filière est réalisé si le taux de retour est au minimum égal à 50 %, avec un taux cible fixé à 60 %. Une fois la base de données récoltée mise au propre (contrôles de cohérence, correction des éventuelles valeurs aberrantes et valeurs manquantes), les données obtenues sont redressées afin d'estimer l'activité des bateaux non répondants selon un critère propre à chaque filière. Sont intégrées au traitement national l'activité des bateaux promenade en Île-de-France en collaboration avec Ports de Paris et l'activité des paquebots fluviaux sur le Rhin en collaboration avec le Port Autonome de Strasbourg.



Voies navigables de France

175, rue Ludovic-Boutleux - CS 30820

62408 Béthune Cedex

Tél. : 03 21 63 24 24

www.vnf.fr

www.facebook.com/vnftourisme

www.facebook.com/vnf.fr [vnf_officiel](https://twitter.com/vnf_officiel)

Direction du Développement

Division Tourisme, Territoires et Services

courriel : division-territoire-tourisme-services@vnf.fr

Crédits photographiques : VNF / Didier Gauducheau (p. 3 et 12), VNF / Alexandra Lebon (p. 6), VNF / Damien Lachas (p. 8, 10 et 14).

• Conception-réalisation-rédaction : **comfluence** • Impression : • Document imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC, **IMPRIM'VERT** • Juin 2018